

France

>> Elevage

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

Filière canine : en quête de structuration

Dans un contexte politique et sociétal peu favorable à l'espèce canine, les acteurs de la filière s'organisent et se réunissent pour trouver un nouveau souffle. Au sein de l'Institut national de l'animal de compagnie et le groupe de travail « filière canine » de la commission de suivi des Rencontres animal et société, ils travaillent à sa restructuration.

« La filière canine » a servi de thème général à l'atelier Protection animale des Rencontres nationales vétérinaires, le 2 octobre, à Nice. La structuration de cette filière semble être l'objectif prioritaire qui transparait à travers les différents travaux et réflexions engagés sur son évolution.

Notre confrère Jean-Michel Michaux, président de l'Istav*, a rappelé le contexte dans lequel se mènent les réflexions, citant trois binômes marquants :

- **deux éléments inquiétants** : le refus appuyé de l'opinion envers les nuisances canines et la chute du nombre de chiens en ville (effectif divisé par deux à Paris depuis 2001) ;
- **deux événements politiques** au printemps 2008 : les Rencontres animal et société et les nouveaux volets de la loi chiens dangereux ;
- **deux démarches** approchantes à l'automne 2008 : le rapport sur la filière canine confié par les parlementaires à Catherine Vautrin et les quatre groupes de travail, dont un sur la filière canine, de la commission nationale de suivi des Rencontres animal et société.

Opérationnel depuis quelques mois

Le rapport Vautrin a notamment analysé une des pierres angulaires de la « nouvelle » filière canine : l'Institut national de l'animal de compagnie (Inac). La Société centrale canine a déposé

les statuts de cet organisme en 2006 mais il n'est opérationnel que depuis quelques mois, suite à l'association avec le SNVEL** et à la contractualisation avec le Prodaf***. Comme l'explique notre confrère Claude Laugier, vice-président du SNVEL, l'Inac a pour objet de « recueillir l'information scientifique et technique et de la promouvoir auprès du grand public, des pouvoirs publics et des structures économiques ». Plusieurs actions ont déjà été menées à bien et les acteurs vont continuer à travailler ensemble pour évaluer la réelle dimension économique de la filière canine, mettre en avant son organisation et sa façon de travailler, responsabiliser les différents intervenants, a précisé Olivier Sillion, du Prodaf.

Trois propositions

Outre cet institut, la filière canine bénéficie d'une autre force de réflexion : le groupe de travail « filière canine » de la commission de suivi des Rencontres animal et société. Présidé par notre confrère Jean-Michel Michaux, il fédère différents intervenants dont plusieurs vétérinaires. Il a déjà tenu quatre réunions depuis le mois de mars traitant de l'élevage, de la relation Homme-chien, de la communication et des acteurs de la filière.

Trois propositions ont été soumises au groupe et sont en cours d'étude. Elles concernent : la création d'un label d'élevage et d'un label de distribution ; la mise en place d'une formation pratique obligatoire pour toutes les activités animalières (auxiliaire vétérinaire, toiletteur, etc.) ; la communication sur les différents statuts possibles d'un point de vue fiscal (MSA à temps complet, MSA à temps partiel, auto-entrepreneur, etc.). ■

*Istav : Institut scientifique et technique de l'animal en ville.

**SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

***Prodaf : Syndicat interprofessionnel des fabricants et distributeurs de produits et animaux familiers.

>> GROS PLAN

Le chien, un compagnon avant tout

Impliqué dans le groupe de travail de la commission de suivi des Rencontres animal et société et dans l'Inac, le SNVEL*, dans l'optique de faire avancer la réflexion sur la structuration de la filière canine, a orchestré un sondage, en collaboration avec Zoopsy, pour évaluer l'image du chien dans l'esprit des clients des vétérinaires. « Même si l'échantillon n'est pas forcément représentatif, ce sondage donne des pistes de réflexion au groupe de travail des Rencontres animal et société », explique notre confrère Claude Laugier, vice-président du SNVEL.

Cette enquête a été menée auprès

de 11 clientèles vétérinaires et de 139 clients. Elle donne des indications sur la typologie des chiens : 46 % de femelles, 54 % de mâles ; 27 % de chiens LOF ; 33 % de chiens stérilisés (21 % des mâles et 51 % des femelles).

24 % des clients ont recours à l'éducation

Concernant le prix d'achat du chien possédé, 35 % des clients déclarent ne pas l'avoir payé. Mais un autre petit tiers de clients annonce un prix supérieur à 1 000 euros, versé pour obtenir l'animal. 56 % des propriétaires estiment normal de payer un

chien.

Dans 40 % des cas le chien provient d'un élevage, dans 28 % des cas il a été donné, dans 15 % des cas il est issu d'un particulier, dans 8 % des cas d'une animalerie et dans 9 % des cas d'un refuge.

Le recours à l'éducation n'est pas systématique puisqu'il ne concerne que 24 % des clients. Et que seuls 41 % d'entre eux ont persévéré dans cette approche. Les raisons avancées pour justifier l'abandon des cours d'éducation sont le coût (23 %) et l'absence d'intérêt (jugé inutile par 41 % des clients ayant arrêté).

Les critères qui ont motivé l'adoption

d'un chien sont essentiellement d'ordre sentimental (52 % des clients citent l'affection). La beauté arrive en deuxième position avec 19 % des réponses. L'affection est encore citée au rang des qualités préférées chez le chien (65 %) devant le comportement, la beauté et le caractère amusant.

Pour 83 % des répondants, le défaut n° 1 d'un chien est l'agressivité et 27 % d'entre eux seraient prêts à euthanasier leur animal pour ce motif. Le côté « destructeur » est considéré comme le défaut n° 2. **M.L.**

*SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.